le Télégramme
du 04/06/2022

Le collectif Zone 30 veut désormais maintenir la pression à Pont-Scorff.



PONT-SCORFF

Le collectif Zone 30 remet une pétition au maire

Mardi, le collectif Zone 30 a remis une pétition au maire Pierrik Névannen. Les membres demandent, entre autres, des aménagements.

Le collectif Zone 30 a rencontré, mardi, le maire, Pierrik Névannen. Tandis que des membres, soutenus par Marcel Dronval, chef de file de la minorité présent sur place, signifiaient leur mécontentement devant la mairie, avec banderoles et panneaux, les responsables ont été reçus durant 30 minutes. Ils ont remis à l'édile la pétition qu'ils ont lancée et qui a recueilli, à ce jour, 453 signatures, ainsi qu'un courrier qui sera adressé à l'ensemble des élus scorvipontains. Ce dernier recense notamment les points noirs de la commune et les aménagements possibles pour faire respecter la vitesse. « Il y en a plus d'une

vingtaine, dont beaucoup ont déjà fait l'objet d'alertes sans que la municipalité n'y prête la moindre attention ».

« Hors de question d'attendre »

À l'issue de l'entrevue, le président du collectif, Jean-Michel Daniel, se dit déçu. « Le maire nous parle de projets, il n'y a rien de concret. Il est hors de question d'attendre, cela n'a que trop duré. Il va falloir le secouer, maintenir la pression! » Et le collectif d'évoquer des manifestations, sa présence lors des conseils municipaux... Pour les responsables, il y a un manque manifeste de volonté municipale de régler les problèmes. « On s'est rapproché de spécialistes, même sur la départementale, les aménagements sont possibles ». S'ils entendent que tout n'est pas réalisable d'un coup, que cela ne se règle pas d'un coup de baguette magique, ils réclament un plan pluriannuel d'actions avec une priorisation.

Marcel Dronval regrette que seul le maire décide, que les commissions concernées ne se réunissent pas. « La population augmente et les conditions de vie et de sécurité routière se dégradent par inaction et manque d'anticipation », pointe le collectif qui souhaite que soit « préservé le cadre de vie que sont venus chercher ici les habitants. Il n'y a pas que la culture ».

Aménagements à Keriaquel

Le maire a tenu à rappeler que « l'ensemble de l'agglomération est en zone 30 ». Il annonce que « des aménagements peuvent être faits à la marge, en agglomération, pour faciliter le stationnement et limiter ainsi la vitesse ». Encore faut-il que cela soit respecté. On peut notamment le voir rue Mauriac où des riverains continuent de se stationner à cheval sur le trottoir sans respecter le marquage au sol. Il indique « qu'il n'a pas besoin d'un collectif pour mener des actions en matière de sécurité routière. Des aménagements sont inscrits depuis l'origine dans ce projet de mandature. C'est notamment le cas à Kerguerisse et Keriaquel. Pour ce dernier village, une première partie sera réalisée cette année, la suite en 2023 ».